



L'EXAMEN BUCCO-DENTAIRE DE PRÉVENTION M'T DENTS !

Un examen bucco-dentaire de prévention : C'est quoi ? Pour qui ? Où ?

Il s'agit d'un examen de prévention bucco-dentaire pour votre enfant. Il est proposé par l'Assurance maladie à 3 ans ; 6 ans ; 12 ans ; 15 ans ; 18 ans ; 21 ans et 24 ans.

Il suffit de prendre rendez-vous chez votre dentiste traitant, habituel.



Pour rappel : les Examens bucco-dentaires à l'âge de 6 et 12 ans font partie des examens médicaux obligatoires pour chaque enfant

Comment bénéficier de l'examen bucco-dentaire de prévention M'T dents ?

Vous recevez par courrier une invitation à consulter votre dentiste en général le mois précédent la date anniversaire de votre enfant. Cette invitation est valable jusqu'au prochain anniversaire. Vous devez apporter ce formulaire et votre carte vitale lors du rendez-vous. Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez perdu ce document, vous pouvez en imprimer une copie sur votre compte www.ameli.fr ou bien en demander un double à votre caisse d'Assurance Maladie.



Modèle de lettre informative et pratique adaptée à chaque âge

Pourquoi faire un examen bucco-dentaire de prévention M'T dents ?

Lors de cette visite, votre dentiste fait un examen de la bouche de votre enfant pour contrôler l'évolution de ses dents, et les besoins de soins éventuels (détartrage, protection des molaires définitives, dents cariées). Il va suivre aussi l'évolution du positionnement des dents et la nécessité ou non d'un appareil d'orthodontie. Des radiographies sont souvent nécessaires pour affiner cet examen.

Un point est fait sur les habitudes de votre enfant au niveau de l'hygiène (le brossage et les différentes méthodes en fonction de l'âge), de son alimentation pour que votre enfant prenne les bonnes habitudes au quotidien pour garder de bonnes dents toute sa vie, et sensibiliser toute votre famille ! Les risques liés au tabac, au piercing... pourront aussi être abordés pour les plus grands.

En fin de consultation le dentiste fera une recommandation sur la date du prochain contrôle. Si des soins sont nécessaires un rendez-vous sera fixé pour les réaliser.

Que se passe-t-il entre chaque examen bucco-dentaire de prévention M'T dents ?

Votre enfant doit consulter une fois par an, si le nombre de visites annuelles doit être augmenté votre dentiste vous l'indiquera.

Combien coûte l'examen bucco-dentaire de prévention M'T dents ?

Pour cet examen pas d'avance de frais, il est directement réglé par l'Assurance Maladie à votre dentiste. Ensuite, si des soins sont nécessaires un tiers payant intégral à 100 % sera pratiqué par votre praticien (Uniquement pour les soins conservateurs, hors soins d'orthodontie et de prothèses).



L'EXAMEN BUCCO-DENTAIRE DE PRÉVENTION M'T DENTS !



● A chaque âge son examen-bucco-dentaire

- **A 3 ans***, un suivi de la mise en place des dents de lait et un contrôle des habitudes d'hygiène bucco-dentaire et d'hygiène alimentaire.
- **A 6 ans**, c'est en général l'arrivée des premières dents définitives notamment des premières molaires qui peuvent avoir besoin d'une protection au niveau de leurs sillons (scellement de sillons). C'est aussi la bonne période pour traiter certains problèmes orthodontiques.
- **A 9 ans**, un suivi de l'éruption des incisives doit être réalisé ainsi que la surveillance d'éventuels problèmes orthodontiques.
- **A 12 ans**, c'est l'arrivée en général des deuxièmes molaires définitives qui peuvent avoir besoin d'une protection au niveau de leurs sillons. c'est ainsi la période de la perte des dernières dents de lait..
- **A 15 ans**, c'est l'âge limite pour un éventuel traitement orthodontiques (en cas de besoin un traitement orthodontique doit être commencé avant les 16 ans de l'enfant pour être pris en charge par l'assurance maladie). Les messages de prévention vis-à-vis du tabac ne seront pas oubliés.
- **A 18 ans**, le jeune est « autonome ». Cette consultation permet de le responsabiliser sur son suivi dentaire, ses habitudes d'hygiène et d'alimentation. Un point peut être fait également au niveau des dents de sagesse et sur la prévention des risques liés au tabac et aux piercings.
- **A 21 et 24 ans**, rendez-vous pour les jeunes adultes afin de conserver les bons reflexes acquis au fil des rendez-vous M'T dents.

* à partir du 1^{er} avril 2019, une invitation sera adressée à la date anniversaire de l'enfant, par votre Caisse d'Assurance Maladie.



Plus d'information sur www.ameli.fr